

<i>Nombre de membres au Conseil Métropolitain : 99 titulaires – 40 suppléants</i>	<i>Conseillers en fonction : 99 titulaires – 40 suppléants</i>	<i>Conseillers présents : 69 Dont suppléant(s) : 2 Pouvoirs : 24 Absent(s) excusé(s) : 30 Absent(s) : 2</i>
---	--	---

Date de convocation : 6 juillet 2021

Vote(s) pour : 88
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 5

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

Séance du Lundi 12 juillet 2021,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Barbara FALK.

Point n° 2021-07-12-CM-2.1 :

Dérogation au vote au scrutin secret pour la désignation des représentants de Metz Métropole à l'Institut Confucius, au Commissariat aux Investissements pour l'Innovation et la Mobilisation Economique (C2IME), au Syndicat Intercommunal d'Electricité de l'Ouest Messin (SIEOM), au Syndicat Mixte des Ruisseaux du Haut-Chemin, au Conseil d'Administration de la Société Publique Locale ' Grand Est Mobilités ' et à l'Association Conférence Nationale Permanente du Tourisme Urbain.

Rapporteur : Monsieur François GROSDIDIER

Le Conseil,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 2121-21 prévoyant la possibilité pour le Conseil de décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret à la désignation de ses représentants au sein d'organismes extérieurs,

DECIDE de ne pas procéder au scrutin secret à la désignation des représentants de Metz Métropole à l'Institut Confucius, au Commissariat aux Investissements pour l'Innovation et la Mobilisation Economique (C2IME), au Syndicat Intercommunal d'Electricité de l'Ouest Messin (SIEOM), au Syndicat Mixte des Ruisseaux du Haut-Chemin, au Conseil d'Administration de la Société Publique Locale « Grand Est Mobilités » et à l'Association Conférence Nationale Permanente du Tourisme Urbain.

Pour extrait conforme
Metz, le 13 juillet 2021
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale absente
La suppléante

Anne ADAM



Résumé de l'acte
057-200039865-20210712-2021-07-DC2-1-DE

Numéro de l'acte : 2021-07-DC2-1
Date de décision : lundi 12 juillet 2021
Nature de l'acte : DE
Objet : Dérogation au vote au scrutin secret pour la désignation des représentants de Metz Métropole
Classification : 5.2 - Fonctionnement des assemblées
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 13/07/2021
Numéro AR : 057-200039865-20210712-2021-07-DC2-1-DE
Document principal : 99_DE-2-1.pdf

Historique :

13/07/21 17:00	En cours de création	
13/07/21 17:01	En préparation	Catherine DELLES
13/07/21 17:28	Reçu	Catherine DELLES
13/07/21 17:29	En cours de transmission	
13/07/21 17:30	Transmis en Préfecture	
13/07/21 17:36	Accusé de réception reçu	